



## Les « P'tits vacanciers » 2022

mercredi 4 mai 2022

Chers Parents,

Nous avons le plaisir de vous faire savoir que, comme les années précédentes, le Collège communal a décidé d'organiser pendant les vacances d'été des animations encadrées par du personnel spécialisé à l'intention des enfants de 3 à 12 ans domiciliés ou scolarisés à DISON.

### QUAND

Du 4 juillet au 25 août 2022 (lundi au vendredi de 7h30 à 17h30) excepté les jours fériés.

### LIEU

Ecole communale Heureuse, rue de Verviers, 310 à ANDRIMONT.

### AU PROGRAMME

Animations préparées par l'équipe des animateurs.  
Excursions une fois par semaine  
Piscine tous les vendredis  
Animations culturelles, artistiques et sportives chaque semaine

### PRIX

- € 35 euros par semaine et par enfant domicilié et/ou scolarisé à Dison (avec un maximum de 105 € par semaine et par famille)
- € 45 euros par semaine et par enfant non domicilié à Dison (avec un maximum de 135 € par semaine et par famille) → sur dérogation du Collège Communal.

Le prix comprend les frais de potage, de boissons de midi et les diverses activités proposées (piscine, spectacle, excursion...).

#### **Remboursement en cas de maladie uniquement :**

Seules les absences couvertes par un certificat médical seront remboursées à condition qu'une demande écrite accompagnée du certificat médical ait été renvoyée au Service Jeunesse pour le 15 septembre au plus tard

### INSCRIPTIONS

Les places disponibles sont limitées !!!!

En inscrivant votre(vos) enfant(s), vous marquez votre accord sur **le règlement d'ordre intérieur**.

## Comment s'inscrire ?

1. Compléter le formulaire d'inscription et la fiche santé qui sont :
  - A télécharger sur le site Internet de l'Administration communale ([www.dison.eu](http://www.dison.eu)),
  - disponibles auprès des directions de vos écoles,
  - disponibles l'Administration communale.
2. Transmettre la fiche d'inscription et la fiche santé au Service ATL (Madame Audrit Géraldine) de l'Administration communale de Dison aux **dates suivantes UNIQUEMENT de 9h à 12h** :

Mardi 10 mai	Lundi 16 mai	Jeudi 19 mai	Mercredi 1 juin
Vendredi 3 juin	Mercredi 8 juin	Vendredi 10 juin	Lundi 13 juin

3. Payer le montant dû sur le compte BE47 0000 0194 8080 **POUR LE 15 JUIN AU PLUS TARD** avec la mention suivante : Nom + prénom de l'enfant + numéro(s) de la(les) semaine(s) d'inscription.
4. **L'inscription ne sera prise en considération qu'à la réception du paiement UNIQUEMENT** et à défaut, il ne sera pas possible d'accepter votre enfant à la plaine de vacances. Si le paiement n'est pas parvenu pour le 15 juin 2022 alors, nous serons dans l'obligation d'enlever votre enfant du listing.

Pour tout complément d'information, vous pouvez vous adresser à Mme Géraldine AUDRIT, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 en téléphonant au 087/32.67.04

Nous espérons que cette initiative répondra à votre attente et entre-temps, nous vous prions d'agréer, chers Parents, l'expression de nos sentiments les plus cordiaux.

PAR LE COLLEGE :

La Directrice générale,

M. RIGAUX-ELOYE



La Bourgmestre,

V. BONNI

L'Echevine de la Jeunesse,

S. WILLOT